

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 22 MARS 2012

2012-11 EVOLUTION STATUTAIRE DU SYDELA – APPROBATION DEFINITIVE DES NOUVEAUX STATUTS

L'an deux mille douze, le jeudi 12 mars, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 16 mars 2012, s'est réuni salle du conseil municipal, à la mairie de Derval, sous la présidence de Monsieur Bernard CLOUET, Président.

Nombre de délégués en exercice : 23

Délégués présents : 18
Votants : 18

Titulaires présents :

Monsieur Joël ARIZA, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Gilles BOURDU, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Michel TILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon
Monsieur Lionel LARDEUX, délégué de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Serge COLIN, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire
Monsieur Paul PORCHER, délégué de la communauté de communes Cœur Pays de Retz
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson
Monsieur André BARREAU, délégué de la communauté de communes de Sud Estuaire
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique,
Monsieur François FAVRY, délégué de la communauté de communes de la région de Nozay
Monsieur Francis MARTIN, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Jean-Michel BRARD, délégué du collège électoral Pornic
Monsieur Maurice PERRION, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis

Suppléants présents :

Monsieur Michel BOUYER, délégué du collège électoral Loire Divatte

Excusés:

Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu
Monsieur Joseph AUDOUIN, délégué du collège électoral Loire Divatte
Monsieur Yves MOREAU, délégué de la communauté de communes de Vallet

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul LOYER

Délibération affichée : le 23 mars 2012

2012-11 EVOLUTION STATUTAIRE DU SYDELA – APPROBATION DEFINITIVE DES NOUVEAUX STATUTS

Par délibération n°2011-07 en date du 25 mai 2011, le comité syndical a approuvé le projet de modification des statuts du SYDELA qui portait sur les points suivants :

- Maintenance en éclairage public (extension de compétences)
- Installations de communication électronique (habilitation à intervenir)
- Modification du schéma organisationnel
- Règles de représentation des collectivités adhérentes au comité syndical
- Missions de coordinateur de groupement de commandes.

Le 30 juin 2011, ce projet de nouveaux statuts a été notifié à l'ensemble des collectivités adhérentes, soit 123 communes et 7 communautés de communes.

Les règles de majorité qualifiée ont été largement satisfaites.

Par ailleurs, il était proposé aux communautés de communes d'adhérer au SYDELA au titre de la compétence optionnelle « investissements en éclairage public » pour leur domaine public communautaire (zones et parcs d'activités notamment).

16 communautés de communes ont délibéré en ce sens.

Le comité décide, à l'unanimité :

- D'approuver définitivement les nouveaux statuts du SYDELA et leurs annexes,
- D'autoriser M. le Président à notifier l'ensemble du dossier à M. le Préfet de la Loire-Atlantique afin que celui-ci prenne l'arrêté correspondant.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Bernard CLOUET

